



Message du Conseil communal au Conseil général du 22 mai 2023
Point 7 de l'ordre du jour

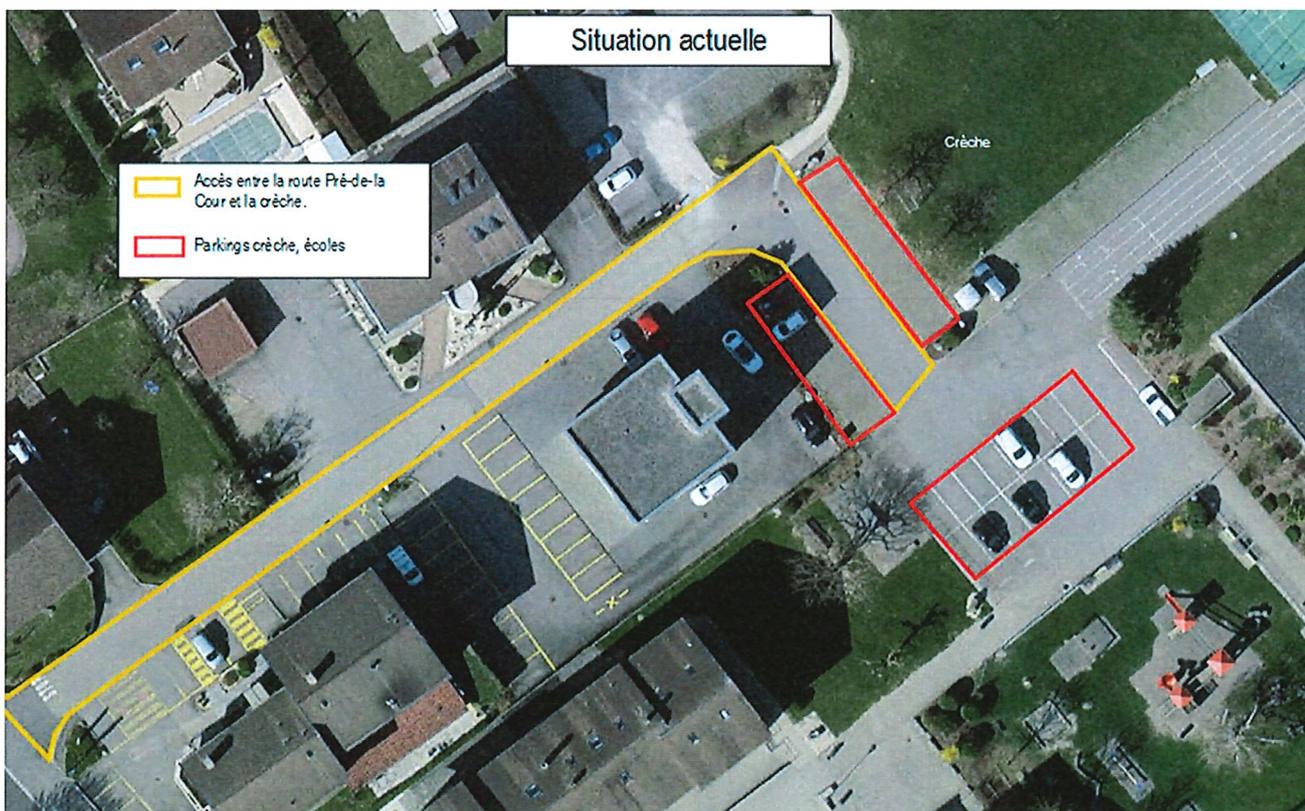
Objet : crédit d'investissement de Fr. 160'000.00 pour l'aménagement de nouvelles places de stationnement à Impasse Pré-de-la-Cour à Domdidier

Introduction

En tenant compte que le parking Vy d'Avenches de 54 places de stationnement est ouvert à tous depuis le début mai 2023, le Conseil communal souhaite réduire la circulation sur l'accès reliant la route Pré-de-la Cour à la crèche et profiterais de réaménager les places de stationnement devant cette dernière avec un accès piétons qui permettra de relier le nouveau parking au secteur des écoles.

Le parking existant entre l'école primaire et la halle des sports serait interdit à la circulation et utilisé comme place de rencontre ou de manifestations. Un abri à vélos serait également mis en place.

Situation



Description des travaux

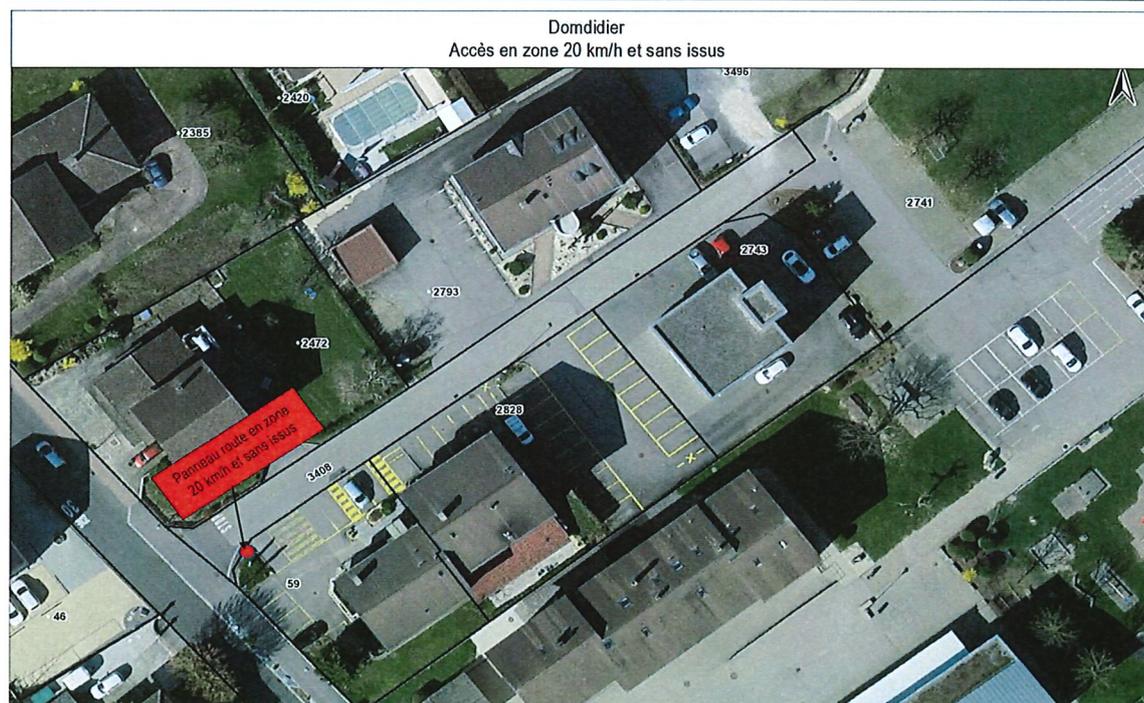
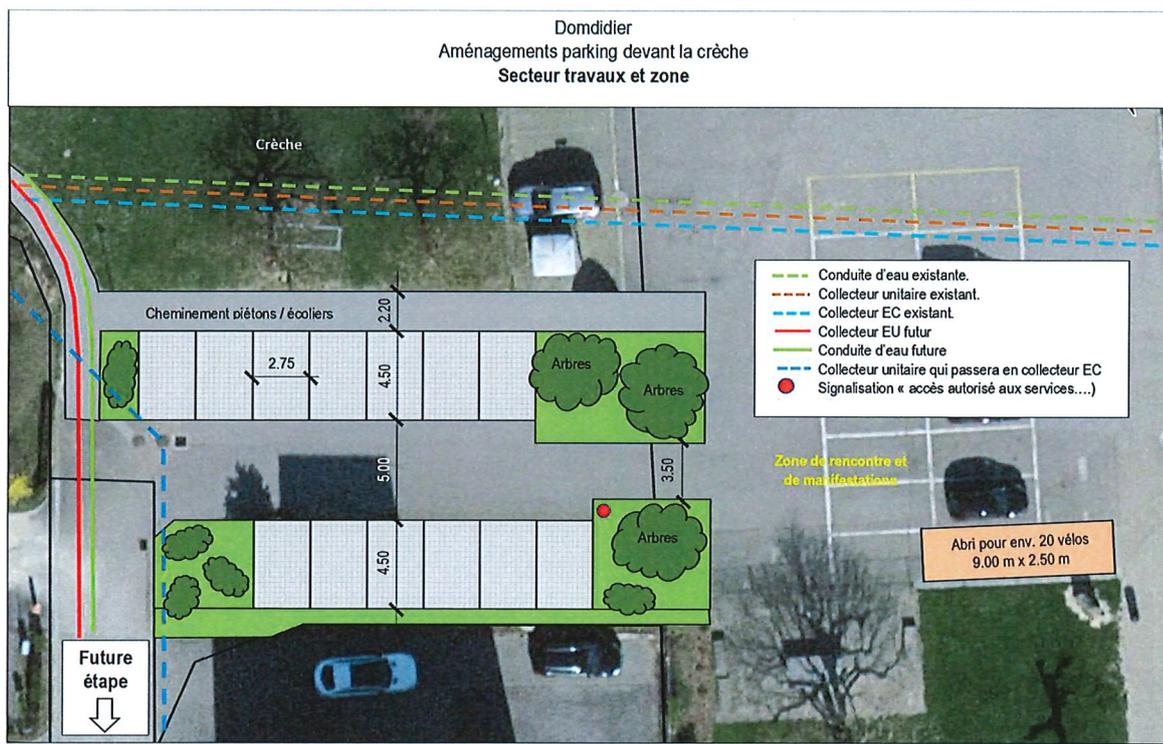
Mise en place d'un signal « en zone 20 km/h et sans issus » au début de la route d'accès.
Mise en séparatif collecteurs et changement de la conduite d'eau sous le secteur des nouveaux aménagements.

Réalisation d'un chemin piétons.

Réaménagement des places de stationnement avec pavés filtrants

Réalisation d'un radier en béton prêt à recevoir un abri à vélos.

Divers marquages et panneaux d'information.



Coûts des travaux

Les coûts estimatifs des travaux pour cet aménagement s'élèvent à TTC Fr. 160'000.00 selon le décompte suivant :

• Aménagement de la place de stationnement et radier en béton pour abri à vélos	Fr.	110'00.000
Collecteurs EU/EC et conduite d'eau sous cet aménagement	Fr.	50'000.00
Total	Fr.	160'000.00

1. Financement et charge financière

Le montant total de Fr. 160'000.00 est porté au compte no. 6150.5000.02. Le montant sera financé par les liquidités courantes. Un amortissement de 2.5% sur 40 ans est à compter.

En conclusion, le Conseil communal de Belmont-Broye demande au Conseil général d'accepter l'investissement de **Fr. 160'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Financement et charge financière

Le montant total de Fr. 160'000.00 est porté au compte no. 6150.5000.02. Le montant sera financé par les liquidités courantes. Un amortissement de 2.5% sur 40 ans est à compter.

Conclusion

Le Conseil communal préavise favorablement cette demande et vous demande d'accepter cet investissement d'un montant de **Fr. 160'000.00** pour la réalisation de cet ouvrage.

Au nom du Conseil communal de Belmont-Broye

Thierry Piccand



Administrateur communal



Albert Pauchard



Syndic